

08 mars 2017 à Abidjan, Côte d'Ivoire : 5^{ème} Session de la Conférence des Parties Signataires de l'Accord portant création de l'African Risk Capacity- Cérémonie d'ouverture de la Session Technique, Allocution de Monsieur le Ministre

Monsieur le Président de la Conférence des Parties de l'ARC ;

Mesdames et Messieurs les Ministres des Etats membres de la Conférence des Parties d'African Risk Capacity (ARC) ;

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration de la Mutuelle d'Assurances de l'ARC ;

Monsieur le Directeur Général de la Mutuelle d'Assurances de l'ARC ;

Messieurs les Hauts fonctionnaires des différents pays signataires du traité de l'ARC ;

Messieurs Les experts de l'ARC ;

Mesdames et Messieurs les représentants des Ministères et structures impliqués dans le processus de paramétrage des risques sécheresse et inondation ;

Mesdames et Messieurs les représentants des Institutions en partenariat avec l'ARC ;

Mesdames et Messieurs ;

Honorables invités,

C'est avec un réel plaisir que je prends la parole ce jour à la cérémonie d'ouverture de la cinquième session de la conférence des parties des pays signataires du traité de l'African Risk Capacity (ARC).

Je voudrais à cette occasion, souhaiter au nom de Son Excellence Monsieur **Alassane OUATTARA**, Président de la République de Côte d'Ivoire, la traditionnelle AKWABA c'est-à-dire la cordiale

bienvenue en Côte d'Ivoire à toutes les délégations venues des différents pays d'Afrique, d'Europe et d'Amérique.

Il me plait également, d'exprimer mes remerciements à l'ensemble des invités dont la distinguée présence traduit tout l'intérêt qu'ils portent au développement de notre continent et plus spécifiquement à la gestion des risques liés aux aléas climatiques qui constituent une réelle menace pour l'Afrique.

J'associe à ces remerciements, les dirigeants de l'ARC qui ont bien voulu porter leur choix sur notre pays, pour abriter la 5^{ème} session de la Conférence des Parties.

Distingués invités, Mesdames et Messieurs ;

Les catastrophes naturelles ont déjà un impact significatif sur la croissance de l'Afrique, et menacent les gains de développement acquis à travers le continent.

Le changement climatique est particulièrement menaçant pour le futur de l'agriculture africaine alors même que la transformation de cette dernière est au cœur des questions de la sécurité alimentaire pour les centaines de millions d'africains.

Pour faire face à cette volatilité climatique, les pays africains qui sont parmi les plus vulnérables et les moins bien équipés pour faire face à ces perturbations, doivent être plus que jamais solidaires.

Ainsi, c'est convaincu de la capacité des pays africains à mutualiser leurs forces pour lutter efficacement contre les aléas climatiques, que la Côte d'Ivoire a signé le traité portant création de l'ARC le 03 février 2013.

En juin 2015, notre pays a accueilli avec enthousiasme, l'ARC qui a réuni des experts africains francophones à Abidjan pour plancher sur la problématique des catastrophes naturelles telles que la sécheresse, les inondations et les cyclones.

Au regard de l'importance de l'instrument de solidarité africaine face aux intempéries, le Gouvernement ivoirien a signé le 5 octobre 2016 le protocole de pré-participation qui ouvre la voie au

travail technique de paramétrage des risques sécheresse et inondation par les experts de l'ARC et les techniciens ivoiriens.

Un groupe de travail a donc été mis en place avec pour mission de procéder au paramétrage des risques sécheresse (ou déficit pluviométrique) et l'inondation.

Distingués invités, Mesdames et Messieurs ;

Conformément au statut et règlement de l'Institution de l'ARC, il est organisé chaque année, une conférence des parties signataires du traité portant création de l'ARC afin d'établir le bilan des activités de l'année écoulée et envisager les perspectives pour l'année à venir.

Après la 4^{ème} session qui a eu lieu à Addis-Abeba, sous la présidence de la Guinée, la Côte d'Ivoire a l'honneur, ce jour, d'accueillir la 5^{ème} session.

A cet égard, je voudrais exprimer toute la fierté de notre pays à être membre de l'Institution de l'ARC, symbole de la grande solidarité qui a toujours caractérisé les peuples africains et à abriter cette grande rencontre de la solidarité africaine.

La tenue de la 5^{ème} Conférence en Côte d'Ivoire traduit une fois de plus, la volonté du gouvernement ivoirien à finaliser son processus d'adhésion à l'ARC en ratifiant le Traité portant création de l'ARC.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs ;

La session technique que j'ai le plaisir de présider permettra aux experts que vous êtes d'analyser le rapport 2016 de l'ARC, le budget 2017, le programme d'activité 2017 et autres documents relatifs à l'exercice 2017.

Il s'agit en effet de procéder à la présentation des documents précités en vue de formuler des observations et recommandations qui seront soumises à l'approbation de la session ministérielle.

C'est le lieu de saluer le travail important réalisé jusque-là pour que cette conférence soit un succès et vous exhorter par la même occasion à ne ménager aucun effort afin que les observations et les

recommandations que vous aurez à formuler puissent contribuer au renforcement de l'Institution de l'ARC.

A cet effet, je sais pouvoir compter sur votre sens du professionnalisme et votre attachement profond au travail bien fait.

C'est sur ces mots que je vais clore mon propos, en souhaitant à chacun de vous, bon séjour à Abidjan et plein succès à vos travaux.

Sur ce, je déclare ouverte **la session technique de la 5^{ème} Session de la Conférence des Parties signataires du traité de l'ARC.**

Je vous remercie.

Adama KONE